

**Projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'annexe XIV de l'arrêté du
Gouvernement wallon du 18 décembre 2003 portant le Code de la fonction publique
wallonne en vue d'y insérer la Société wallonne du logement**

Le Gouvernement wallon,

Vu la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles, l'article 87, § 3, remplacé par la loi spéciale du 8 août 1988 et modifié par la loi du 6 janvier 2014 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 18 décembre 2003 portant le Code de la fonction publique wallonne, l'annexe XIV;

Vu l'avis de l'Inspecteur des Finances, donné le ... ;

Vu l'accord de la Ministre de la Fonction publique, donné le ... ;

Vu le rapport d'évaluation de l'impact du projet sur la situation respective des femmes et des hommes daté du 26 mars 2024, établi en application de l'article 3, 2°, du décret du 11 avril 2014 visant à la mise en œuvre des résolutions de la Conférence des Nations unies sur les femmes à Pékin de septembre 1995 et intégrant la dimension du genre dans l'ensemble des politiques régionales ;

Vu le protocole n° ... du comité de secteur XVI, établi le ... ;

Vu l'avis n° ... du Conseil d'Etat, donné le ..., en application de l'article 84, § 1^{er}, alinéa 1^{er}, 2°, des lois sur le Conseil d'Etat, coordonnées le 12 janvier 1973 ;

Sur la proposition de la Ministre de la Fonction publique ;

Après délibération,

ARRETE :

Article 1^{er}. Dans l'arrêté du Gouvernement wallon du 18 décembre 2003 portant le Code de la fonction publique wallonne, l'annexe XIV, modifiée par les arrêtés du 27 mars 2009 et du 15 juin 2017, est complétée par le 7° rédigé comme suit :

« 7° *Société wallonne du Logement.* »

Art. 2. Le présent arrêté entre en vigueur le premier jour du mois qui suit l'expiration d'un délai de dix jours prenant cours le jour après sa publication au Moniteur belge.

Art. 3. Le Ministre qui a la fonction publique dans ses attributions et le Ministre qui a le logement dans ses attributions sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Namur, le

Pour le Gouvernement,

Le Ministre-Président,

Elio Di Rupo

La Ministre de la Fonction publique,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'C. Bue' or similar, with a stylized, cursive script.

Valérie De Bue

Le Ministre du Logement,

Christophe Collignon